

undefined - samedi 14 décembre 2024

Actu locale | Vienne

VIENNE | PAYS VIENNOIS

Dossier santé, volet 2 : se soigner quand on n'a pas de médecin traitant

Clémence Lena



La semaine dernière, nous avons publié le témoignage de patientes qui n'arrivent plus à trouver de médecin traitant. Pour elles comme pour de nombreux habitants du territoire, une question se pose : en cas de besoin, comment faire pour se soigner sans se rendre aux urgences ? C'est la thématique du deuxième épisode de notre série sur la santé.

• L'appel au 15

C'est sans doute le premier réflexe à avoir quand on n'a pas de médecin traitant mais qu'on a besoin de voir un généraliste rapidement. Contrairement aux idées reçues, le 15 n'est pas seulement destiné aux urgences vitales. Il permet aussi d'être orienté vers un médecin de garde ou un médecin disposant de créneaux non programmés.

• L'agenda partagé 48 h chrono

La communauté professionnelle de santé (CPTS) de Vienne a lancé un [agenda partagé appelé « 48 h chrono »](#) sur lequel des médecins généralistes du pays viennois et des alentours inscrivent leurs créneaux libres sans rendez-vous. Cela s'adresse aux semi-urgences, c'est-à-dire des cas nécessitant de voir un généraliste dans les 48 heures. Pour y accéder, il faut s'adresser aux pharmacies, aux infirmières ou appeler le 15.

• La maison médicale de garde de Vienne

Installée au sein de l'hôpital de Vienne, la maison médicale de garde accueille les soirs et week-ends les patients des communes dont les médecins assurent les permanences. Attention, avant de s'y rendre, il faut appeler le 15.

• Les centres de soins non programmés

Les centres de soins non programmés permettent aux patients n'ayant pas de médecin traitant de pouvoir consulter un généraliste rapidement. Il n'en existe pas sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération mais l'on peut se rendre à ceux de Givors (ouvert sept jours sur sept de 9 h - 23 h), du [Péage-de-Roussillon](#) (ouvert sept jours sur sept de 10 h à 22 h) ou de [Beaurepaire](#) (ouvert les lundis et jeudis).

• La téléconsultation en pharmacie

À Septème, où il n'y a plus de médecin depuis la rentrée de septembre, la pharmacie propose [un service de télémédecine](#). Les patients peuvent ainsi consulter un généraliste en visio.

L'appareil est équipé d'un tensiomètre, d'un thermomètre, d'un stéthoscope, d'un oxymètre.

D'autres officines du territoire proposent le même type de dispositif.

• Le centre de traumatologie de Trénel

Situé dans la clinique Trénel à Sainte-Colombe, le [centre de traumatologie](#) accueille les patients sans rendez-vous pour des troubles non vitaux (fractures, entorses, douleurs ostéo articulaires, etc) du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h 30.

• En pharmacie pour les cystites, les angines et les vaccins

Depuis juin 2024, il est possible d'obtenir des antibiotiques sans ordonnance auprès de votre pharmacien en cas d'angine ou de cystite, si elles sont confirmées par le test rapide d'orientation diagnostique. Un grand nombre d'officines du territoire sont formées pour cela. De même, les pharmaciens formés peuvent prescrire et administrer certains vaccins aux adultes et aux enfants de plus de 11 ans.



